Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles

Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe

Band: [92] (2004)

Heft: 1488

Artikel: Attribution des aides fédérales à la création artistique : les artistes se

donnent un genre

Autor: Saucy, Véronique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-282794

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dossi e r

Attribution des aides fédérales à la création artistique: les artistes se donnent un genre

Des figures rupestres de la grotte de Lascaux, il y a de cela quinze mille ans, aux travaux cyber-concept-hormonaux du troisième millénaire, les êtres humains n'ont eu de cesse de s'illustrer à travers la création artistique et de questionner le sacré. Pourtant, à la lecture de l'Histoire en général et de l'histoire de l'art en particulier, les femmes ont été oubliées. La création est-elle donc une affaire d'hommes ? Les femmes ayant le pouvoir d'enfanter, les hommes auraient donc le pouvoir de créer des œuvres d'art ?

VÉRONIQUE SAUCY

Pourtant, depuis une vingtaine d'années, les femmes étudiant dans les écoles d'art sont plus nombreuses que les hommes. On assiste à une présence de plus en plus massive des femmes sur la scène artistique et à un éclatement des formes traditionnelles de l'art. Toutefois, les femmes n'occupent toujours que rarement le devant de la scène, et leurs œuvres sont très peu exposées.

Souhaitant observer de plus près cette évolution récente dans le contexte suisse, une recherche a été menée, dans le cadre du Certificat de formation continue en Etudes genre. Elle s'est intéressée à la politique de soutien fédéral aux artistes ces cinq dernières années (1999-2003), à travers le Concours fédéral des beaux-arts et le Concours fédéral de design.

«Les chances dans le domaine des beaux-arts de gagner le prix fédéral ne sont pas les mêmes pour les femmes que pour les hommes»

Par beaux-arts, on entend la peinture, la sculpture, le dessin, la gravure originale, la photo, la vidéo, la performance, les objets, l'architecture, les installations conceptuelles mêlant allégrement les différentes disciplines entre elles, alors que pour le design il s'agit surtout de graphisme, de textile, de mode, de bijoux, d'instruments techniques, de céramique, de verre, de décors de théâtre, de photos également et de design à proprement parler. Les concours pour le prix fédéral sont ouverts aux artistes suisses jusqu'à l'âge de 40 ans et se déroulent en deux étapes. Bon an mal an, entre vingt et trente prix de 25'000 francs au maximum sont attribués pour chaque concours.

Du design aux beaux-arts

Concernant le design, les femmes ont quasi autant de chances que les hommes d'être lauréates, soit 9.97 % de probabilités pour les premières et 11.4 % pour les seconds. De la candidature, en passant par la sélection au 2e tour, à l'obtention du prix, la représentation par sexe reste constante à chaque étape.

Par contre, les chances dans le domaine des beaux-arts de gagner le prix fédéral ne sont pas les mêmes pour les femmes que pour les hommes, soit 4.28 % pour 7.44 % de probabilités. La représentation par sexe est défavorable aux femmes, particulièrement lors de la sélection au 1er tour.

La moyenne de la participation des femmes aux concours

est de 45.1 % pour les beaux-arts et de 48.8 % pour le design. Les artistes femmes sont donc nombreuses à viser une reconnaissance officielle. Toutefois, si l'on met ces chiffres en relation avec le taux des diplômées issues des hautes écoles d'art en Suisse qui est de 60 % environ, on constate un décalage entre le parcours académique et la réalisation effective d'une carrière artistique.

Eternels problèmes

Le manque de moyens financiers et le manque de temps sont des obstacles que l'on retrouve dans les parcours artistiques des femmes. Les femmes sont pénalisées car elles ont souvent dû mettre leur carrière en veilleuse, si ce n'est y renoncer. Dans l'optique de l'égalité des chances, pourquoi ne pas abolir la limite d'âge fixée de manière arbitraire à 40 ans ?

On retrouve les stéréotypes de sexe dans les distinctions entre les beaux-arts et les arts appliqués et dans les disciplines artistiques de ces deux domaines. Les femmes ont plus de probabilités de recevoir un prix fédéral de design qu'un prix fédéral des beaux-arts, ce dernier bénéficiant de plus notoriété. Traditionnellement, les candidates sont récompensées pour leurs œuvres artistiques dans des disciplines associées au féminin telles que les bijoux, la mode et le textile, tandis que les candidats sont particulièrement distingués dans le design, le graphisme et l'architecture.

Les distinctions se basant souvent sur une hiérarchie genrée, on peut donc légitimement se poser la question de la pertinence de maintenir la séparation entre beaux-arts et design. Y aurait-il un art mineur et un art majeur ? Une telle différenciation dans les arts ne fait que reproduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Pourquoi pas un prix fédéral unique sans distinction entre design et beaux-arts ?

L'absence des femmes parmi les artistes reconnus est le résultat non pas d'un manque de créativité, mais des conditions accordées pour la développer. L'évaluation de la qualité des œuvres dépend toujours de systèmes de reconnaissance établis dans un environnement privilégiant la créativité masculine et qui en impose les critères. Finalement c'est surtout le statut des femmes dans la société qui empêche celles-ci d'occuper au même titre que les hommes les devants de la scène artistique.

Il semble que l'attention portée à la question de l'égalité entre femmes et hommes était plus marquée il y a quelques années dans le monde de l'art que maintenant. Assurément, la place des femmes dans l'histoire de l'art de demain est à prendre. •